

Le Conseil régional

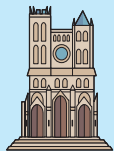
À quoi sert-il ?



● À construire, réparer et aider les lycées (cantines, bibliothèques, sorties) et les centres de formation pour les apprentis.



● À s'occuper des trains régionaux (les TER).



● À s'occuper du tourisme et de la culture (monuments, musées, salles de spectacle, orchestres...).

Les élus régionaux

Les élections régionales ont lieu tous les 6 ans. Dans chaque région, les électeurs votent pour une liste de conseillers régionaux. Plus une liste a obtenu de voix, plus elle a de candidats élus.

1 Marius vote pour la liste du « Parti pour une Belle Région » (PBR).

2 Malheureusement, la liste du PBR n'obtient que 2 % des voix : elle est éliminée. Au 2^d tour, Marius vote pour la liste de M. Cravate. Bravo, elle arrive en tête !

La liste obtient plus de la moitié des sièges pour ses conseillers régionaux.

3 Après l'élection, M. Cravate entre au Conseil régional. Là, M. Cravate est élu président du Conseil régional par les nouveaux conseillers régionaux, qui élisent aussi parmi eux les vice-présidents. Chacun s'occupera d'un domaine particulier.



Comment fonctionne-t-il ?

● Le Bureau

C'est le « gouvernement » de la région, formé par le président et les vice-présidents (les « ministres » de la région).

● Le président du Conseil régional

Appelé aussi président de Région, il dirige les débats et les services du Conseil régional.

● L'Assemblée plénière du Conseil régional

Les conseillers régionaux y **siègent** par groupes politiques, répartis selon les résultats de l'élection.

● La Commission permanente

Composée du président, des vice-présidents et d'une dizaine d'autres conseillers régionaux, elle gère les affaires quand le Conseil régional ne siège pas.

Les 13 régions de métropole

Au 1^{er} janvier 2016, la France compte 13 régions en métropole (et 5 régions outre-mer).



La Corse et les régions d'outre-mer ne sont pas des régions comme les autres. Elles ont un statut particulier.

À retenir

de la culture et du tourisme.

1 Un Conseil régional est une assemblée d'élus chargée de gérer les affaires d'une région.

3 Tous les 6 ans, les Français âgés d'au moins 18 ans élisent les conseillers régionaux de leur région.

2 Le Conseil régional s'occupe par exemple de la construction des lycées, des trains régionaux,

4 La liste qui remporte le plus de voix obtient le plus de sièges au Conseil régional.



Siéger (ici) : être rassemblé pour travailler, discuter et voter.

Métropole (ici) : régions de France situées en Europe.

Outre-mer (ici) : régions de France situées hors de l'Europe.